Le journaliste Philippe Tesson parle d'incompétence (vidéo)

25/03/2014 à 21h46

lien direct de la vidéo sur : VK
source : Le match des éditorialistes – ITélé – 25 03 2014
Rappel Philippe Tesson sur wikipédia :
Le 9 janvier 2014, dans le contexte de « l'affaire Dieudonné », Philippe Tesson appelle à l'exécution physique de l'humoriste dans l'émission Accords/désaccords, animée par Guillaume Durand sur Radio Classique. Il déclare précisément : « Ce type, sa mort par un peloton d'exécution de soldats me réjouirait profondément », et : « Pour moi, c'est une bête immonde donc on le supprime, c'est tout… Je signe et je persiste. » Le lendemain, sur LCI, le journaliste réitère ses appels au meurtre et déclare : « Dieudonné est un animal abominable, il faut le faire taire, je regrette qu'il n'y ait plus la peine de mort. Ce mec, il faut le museler, le faire taire à jamais ». Ni Guillaume Durand, ni la chaine d'information ne dénoncent ces propos. Invité de Jean-Marc Morandini sur Europe 1 le 15 janvier, alors qu'une plainte a été déposée au tribunal de grande instance de Paris pour « appel au meurtre » selon RMC, Philippe Tesson explique qu'il « confirme ces propos » mais qu'il faut « les remettre dans le contexte, le contexte d'un débat polémique », estimant qu'il s'agit d'une « formule de style » et non d'un appel au meurtre. Le 6 mars 2014, les deux médias, LCI et Radio Classique, ont été mis en garde par le CSA.